

Initiatives ministérielles

Nous avons besoin d'un régime fiscal moderne, juste et efficace pour être en mesure de relever ces défis. La TPS correspond à cette description. Dois-je m'attendre à ce que l'opposition le reconnaisse? Bien sûr que non.

Le président suppléant (M. Paproski): Permettez-moi simplement d'expliquer au député de Regina—Lumsden qu'il y a deux discours de 10 minutes pour remplir la période de 20 minutes. Ensuite, le député aura la parole.

M. Bill Kempling (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je veux aborder d'une façon un peu différente la question de la taxe de vente que nous débattons actuellement parce que j'ai été en affaires pendant un certain nombre d'années. J'ai commencé au bas de l'échelle et j'ai travaillé à tous les niveaux de la direction. J'ai été président d'une société, directeur général et président du conseil, c'est pourquoi je connais les affaires à fond. J'ai des cals aux mains et jusqu'aux coudes. J'ai donc une bonne idée de ce qui se passe dans une entreprise.

Je voudrais expliquer pendant quelques minutes la façon dont les prix sont structurés. On n'en a pas beaucoup parlé dans ce débat. Comment un prix est-il structuré et où la taxe de vente fédérale ou la taxe sur les ventes des fabricants se situe-t-elle dans ce calcul et quels effets a-t-elle sur les consommateurs? Tout le monde parle de l'industrie touristique et des fabricants d'automobiles. Personne ne parle des consommateurs et, en fin de compte, ce sont eux qui paient.

Je vais vous dire comment un prix est structuré. Le calcul est différent selon que vous fabriquez un produit ou que vous l'importez. Si vous le manufacturez, vous additionnez vos frais généraux, d'emballage et autres et vous y ajoutez la taxe sur les ventes des fabricants. C'est une partie de votre prix de revient. Vous le vendez ensuite à un grossiste qui lui donne un prix de détail. La taxe sur les ventes des fabricants fait partie de son prix d'achat. Après avoir payé ce prix d'achat, il veut le refléter dans un prix de détail qui lui permet de réaliser un bénéfice pour payer ses frais généraux, son personnel, ses taxes et tout le reste. Pour cela, il ajoute une marge bénéficiaire précise.

• (2220)

Si vous voulez réaliser un profit de 50 p. 100 sur votre produit, vous allez augmenter le prix coûtant de 100 p. 100. Cela veut dire que vous augmentez aussi la taxe sur

les ventes des fabricants de 100 p. 100. Qui paie? C'est le consommateur qui paie. Est-ce là une mesure inflationniste? Bien sûr que c'en est une.

Nous voulons donc enlever la taxe de vente de cette étape de la chaîne pour la mettre plutôt à la fin de la chaîne sous forme de taxe à la consommation. Par conséquent, les prix seront plus bas à toutes les étapes.

Baucoup de gens disent que les fabricants ou les grossistes ne soustrairont pas la taxe sur les ventes des fabricants de leurs prix. Vous n'avez qu'à aller voir ce qui se passe dans n'importe quelle ville située près de la frontière. Les gens vont acheter aux États-Unis. Pourquoi? Parce qu'ils peuvent obtenir un meilleur prix non gonflé par la taxe. Si vous pensez que nos grossistes et nos détaillants ne réagiront pas à cela, vous ne connaissez rien aux affaires. Ils réagiront à la concurrence et enlèveront la taxe.

Par ailleurs, s'ils ont des stocks, la taxe de vente qu'ils ont payée sur ces stocks leur sera remise. Ils prendront des arrangements avec le ministère du Revenu national à cet égard. Ils disposeront donc de plus d'argent. Ils n'auront pas à aller en emprunter à la banque pour payer la taxe au gouvernement, ce qu'ils sont obligés de faire maintenant. Cela sera très utile aux commerçants.

Je dis depuis le début par, grâce à la TPS, aux réductions de droits imposées le GATT et à l'accord de libre-échange, les consommateurs canadiens n'auront pas été en meilleure posture depuis 40 ans. Les prix seront plus bas, et les produits, plus nombreux. Il y aura une plus grande variété et la concurrence sera plus forte. En fin de compte, ce sera mieux pour le consommateur. Lorsque les tarifs auront été éliminés et lorsque la TPS sera en place, les prix seront meilleurs partout.

Je voudrais également parler du système de taxe de vente à la fabrication, car c'est probablement le système le plus injuste que nous ayons eu. C'est épouvantable. Le ministre des Finances nous a dit que 75 000 personnes morales paient cette taxe. Il nous a dit également qu'il y avait 22 000 arrangements distincts et six taux différents. Est-ce que vous appelez cela un système juste et équitable?

Quels sont ces 22 000 arrangements? Lorsque j'ai étudié la question en tant qu'homme d'affaires, j'ai constaté qu'il n'y avait pas de définition de la fabrication dans la loi. Il n'y avait pas de définition de l'assemblage, ni de la production, il appartenait donc aux vérificateurs de l'impôt de venir dans l'entreprise et de déterminer si vous